

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 12 décembre 2012

Rapport annuel sur l'état de la France en 2012

Déclaration du groupe des entreprises

Nous souhaitons saluer le courage du rapporteur qui a accepté de porter cet avis, sachant pertinemment bien que l'exercice serait ardu.

Malgré les concessions que vous avez dû faire pour être le porte-parole de l'ensemble de la section, notre groupe se retrouve, pour l'essentiel, dans le constat sur l'état de la France. Force est de constater que notre pays est dans une situation difficile qui nous oblige à faire preuve de lucidité et de remise en question.

D'emblée, notre groupe réaffirme qu'il faut réduire les dépenses publiques et ceci est une priorité absolue; nous devons poursuivre l'effort entrepris par la RGPP en étant probablement plus clairvoyant selon les cas, mais il serait irresponsable de notre part de laisser aux générations futures le soin de réparer nos erreurs.

Cette rationalisation des dépenses publiques doit également se faire dans les territoires. En effet, nous partageons le souci du rapporteur de clarifier les compétences des divers échelons territoriaux pour éviter les redondances et faire ainsi que des projets régionaux cohérents, partagés par tous les acteurs, puissent émerger et être mis en œuvre.

Si l'on veut être intellectuellement honnête et faire face à la réalité et aux difficultés que rencontre notre pays, une remise à plat de certains acquis sociaux est incontournable. L'effort doit être consenti par tous, de manière juste et équitable. L'État n'a plus les moyens de financer des aides ou des services sans se soucier de leur réelle efficacité. À cet égard, la lutte contre les fraudes doit être exemplaire.

La question du financement de la protection sociale par d'autres revenus que ceux issus du travail reste également posée. Une part de plus en plus importante de la création de richesses est consacrée au financement de la protection sociale assise, de manière excessive, sur les revenus du travail. Il est à ce titre de plus en plus vital d'élargir l'assiette du financement de la protection sociale pour alléger les charges qui pèsent sur les entreprises et ainsi renforcer la compétitivité de l'économie française dans un contexte de mondialisation exacerbée. Cela doit participer d'un mouvement général destiné à favoriser le *made in France*.

La crise a un impact majeur sur la croissance depuis 2009 qui risque de perdurer et la France doit tenir compte de cette absence de croissance. Notre modèle social, en particulier, doit être repensé en tenant compte de ce ralentissement. De même, le redressement de notre pays se jouera sur la réforme du marché du travail qui doit absolument gagner en flexibilité et en compétitivité.

Notre groupe souhaite conclure par une interpellation sur la nature même de la production d'un tel rapport. Si nous souhaitons demain être plus efficaces et innovants dans un tel exercice, il serait probablement utile, ainsi que l'ont souhaité la section et le rapporteur, que le CESE se donne les moyens de travailler toute l'année sur des

indicateurs propres. À la lumière de ces indicateurs et d'un certain nombre de travaux produits par des institutions neutres et qui font autorité, le CESE jouerait alors son rôle naturel, qui n'est pas celui d'experts, mais de représentants informés de la société civile, en exprimant son opinion sur des sujets de fond ou sur certaines préconisations à émettre.

En attendant, notre groupe a voté l'avis.